RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 D 00134
Numéro SIREN : 390 937 951
Nom ou dénomination : S.C.M. SIMAA

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2021 sous le numéro de dépôt 1291

S.C.M. SIMAA

SOCIETE CIVILE DE MOYENS AU CAPITAL DE 26.320 Euros
SIEGE SOCIAL : 51, rue de la Foucaudière - 49800 TRELAZE
390 937 951 R.C.S. ANGERS

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 5 OCTOBRE 2020

- la Société **SEL GRAAL**, SELARL de médecins au capital de 22.501 euros, dont le siège social est à TRELAZE (49800) – 51 rue de la Foucaudière, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 814 705 604, inscrite au tableau du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Maine et Loire sous le numéro 49/2015-7, représentée par le Docteur Dana DARABI, en sa qualité de cogérant,

agissant en qualité d'associé unique de la SCM SIMAA (ci-après « la Société »),

et en présence du Docteur Philippe LATCHER en sa qualité de cogérant de la Société,

après rappel de l'intégration du Docteur Hugoline LIOVAT en qualité d'associée exerçant au sein de la SEL GRAAL,

sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Docteur Hugoline LIOVAT en qualité de cogérante,
- Pouvoirs pour les formalités.

a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique,

nomme aux fonctions de cogérante, sans limitation de durée et à effet des présentes :

- Madame le **Docteur Hugoline LIOVAT**, demeurant à ANGERS (49100), 26 rue des Petites Pannes

laquelle déclare accepter les fonctions de cogérante qui lui sont conférées en précisant qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne s'oppose à sa nomination.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique,

délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités, notamment de dépôt et d'inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par l'Associé unique et un cogérant.

L'associé unique
Société SEL GRAAL,
représentée par le Docteur Dana DARABI, cogérant



Docteur Philippe LATCHER, cogérant de la SCM SIMAA

